

Procès verbal de l'Assemblée Générale vendredi 29 janvier 2010

Liste des présences

Membres du Comité : Emily BRICHART (Présidente et Co-Responsable Juniors), Laurent HUMBERT-DROZ (Vice-président et Responsable Club-House), Jean-Claude IMMER (Trésorier), Christelle IMMER (Co-Responsable Juniors), Stéphane WERLY (Responsable Interclubs), Fabien ZEMP (Responsable Tournois), Laurent LAMBELET (Responsable Site Internet) et Philippe BUI (Responsable Manifestations)

Maire : Jean-Marc COMTE

Conseiller municipal : Eric STEINER (délégué du Conseil Municipal auprès du TCGS)

Membres du TCGS : Dante PANATTI, Gisèle PANATTI, Nicolas BRETTON, Rafaël CAPEL LOPEZ, Cédric PEDUZZI, Yann TUALUKE, Timothée FONTOLLIET, Bastien BAECHLER, Jacques JEANDET, Michel VANACORE, Bernard FAVRE, Philippe JOBIN, René RUTSCHMANN, Anne-Katja MANGE, Laure PERRIN, Bernard FORT, Roland PERRUCHOUD, Werner ROESCH, Samir SCHREIH, Jean-Paul BOURQUIN, Anne-Marie ROMANENS, Céline ROMANENS, Carole BABEL, Marc PASCHE, Jean-Marc BOCCARD, Slobodan RELIC, Cedric BOSSHARD, Unai CORREA, Nicolas RICHTER, Pierre-André PAULI, Dominique REY, Yolande DAILLY, Ernest GRASS, Brigitte COMTE, Wojciech ROZYCKI

Listes des excusés

Arthur PLEE (conseiller administratif), Elizabeth BÖHLER-GOODSHIP (conseillère administrative), Calin SCHIAU (délégué du Conseil Municipal auprès du TCGS), Bastien BIRBAUM, Fika PERIE, Dominik MEYER, Alain FRANK, M. et Mme OEHRLI-PREIS, Thanh NGHIEM, Helmut REUSCHLE, Monica SCHREIL, André THEVENOZ, Hedy ROESCH, Paul BIBER, Hervé HUMBERT-DROZ, Lucien ROUX, Michel HUMBERT-DROZ, Nicolas COMTE

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 janvier 2009
2. Rapport du Président
3. Rapport du Trésorier
4. Rapport du Responsable Club-House
5. Rapport du Responsable Interclubs
6. Rapport des Responsables Juniors
7. Rapport des Vérificateurs aux comptes
8. Approbation des rapports présentés et des Cotisations 2010
9. Election du Président
10. Election du Comité
11. Election des Vérificateurs aux comptes
12. Propositions individuelles
13. Divers

La Présidente ouvre la séance à 18h50, remercie le Maire et les membres présents.

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 30 janvier 2009

Les membres approuvent ce procès-verbal à l'unanimité.

2. Rapport du Président

La Présidente, tout en rappelant les principaux événements, tire un bilan très positif de l'année écoulée. Elle souligne notamment l'énorme succès des tournois du Tennis Club Grand-Saconnex (ci-après TCGS) et la formidable affluence qu'a connue ce dernier tout au long de la période estivale. L'organisation de soirées ponctuelles, mais surtout notre nouvelle terrasse, y ont beaucoup contribué.

Par ailleurs, la Présidente indique que la nouvelle convention liant le TCGS à la Commune a été finalisée et signée, comme cela avait été annoncé lors de la précédente Assemblée Générale.

Elle relève le souci de place que connaît le TCGS, tant pour les membres que pour les cours juniors. A ce sujet, le Comité a envoyé un courrier à la commune pour relancer le projet d'agrandissement du TCGS.

Dans l'attente d'une telle réalisation et afin de réduire l'occupation des terrains, le Comité a pris des mesures touchant les cours et les entraînements des juniors ainsi que les entraînements Interclubs. Ces changements permettront de libérer quelques terrains aux heures de pointe.

3. Rapport du Trésorier

Jean-Claude IMMER expose les deux principales modifications découlant de la nouvelle convention liant le TCGS à la commune. En premier lieu, l'existence d'une convention unique incluant la saison d'été et la saison d'hiver, alors qu'il existait jusqu'alors deux conventions distinguant chaque période. En second lieu, la rétrocession que le TCGS doit verser à la commune doit représenter 60% des recettes, un nouveau pourcentage découlant de la réunion des deux anciennes conventions, lesquelles prévoyaient 40% pour la saison d'été et 80% pour la saison d'hiver. Ces deux aspects ont pour conséquence de légèrement modifier le format du décompte présenté, puisque les recettes du TCGS se composent maintenant des cotisations d'été ainsi que de la location de la bulle dans un même et unique décompte. Ainsi, en comparant les recettes de 2008 et de 2009, l'on constate une augmentation de CHF 3'000.-.

Le Trésorier souligne que le total des frais, en excluant celles relatives au Club-House, a diminué d'environ CHF 9'500.-, une diminution principalement due aux frais liés au 30ème anniversaire du TCGS l'année précédente.

Toutefois, il faut remarquer une relativement grosse augmentation des amortissements, représentant la dépréciation de notre nouvelle terrasse et du mobilier sur les cinq prochaines années.

Le TCGS a connu une légère augmentation quant aux frais du Club-House, due à certains investissements, notamment en cuisine et au niveau de la décoration. D'autres aménagements sont prévus pour l'exercice à venir.

Au final, l'excédent des recettes du TCGS pour 2009 se monte à CHF 68'503,26.-, ce qui constitue une augmentation d'environ CHF 10'000.- par rapport à 2008. Cette somme sera intégralement versée à la commune. Jean-Claude IMMER, à la demande d'Eric STEINER, précise que cette somme représente 61% des recettes.

4. Rapport du Responsable Club-House

Laurent HUMBERT-DROZ rappelle quelques événements de l'année 2009 et se félicite du résultat de la nouvelle terrasse dont les membres ont pu profiter durant toute la saison d'été.

Il tient à remercier Kaiat et Porn MARTIN pour leur fidélité vis-à-vis du TCGS. Il annonce qu'il sera possible, cette année encore, de déguster leurs succulentes spécialités thaïlandaises.

Concernant la première partie de la saison d'hiver, il relève les nombreux soucis que le TCGS a eus avec la bulle, notamment un important court-circuit lors du montage retardant celui-ci et les chutes de neige qui ont contraint la commune à fermer la bulle par mesure de sécurité. Il exprime les regrets du Comité pour ces incidents et est persuadé que les membres pourront jouer en toute quiétude grâce aux divers services de la commune.

Il remercie chaleureusement et officiellement le service des parcs de M. Eric GROSJEAN et le service des bâtiments de M. Eric CUSIN.

Il termine son rapport en mentionnant que la mousse brune-verte se trouvant sur le muret de la terrasse a été enlevée par le service de M. Martial LATTION.

5. Rapport du Responsable Interclubs

Stéphane WERLY indique que 6 équipes ont représenté le TCGS aux Interclubs adultes, en 2009. Les entraînements de celles-ci se sont déroulés de fin avril à mi-juin. Le TCGS a mis deux courts à disposition pour 5 équipes en soirée, les seniors s'entraînant pour leur part dans l'après-midi. Slobodan RELIC s'est chargé d'entraîner trois équipes (1L et 2L messieurs, 1L dames). Il a été rémunéré par les joueurs.

Stéphane WERLY expose les résultats des équipes. La première équipe (1L messieurs, capitaine Stéphane WERLY) a terminé première de son groupe. Elle a remporté un match de promotion, avant de perdre le deuxième. La situation est analogue pour les dames 1L (capitaine Christelle IMMER). L'équipe hommes de deuxième ligue (capitaine Stéphane LAMBELET) a pris la troisième place de son groupe, mais a pu éviter la relégation. Les jeunes-seniors deuxième ligue hommes (capitaine Pierre-André PAULI) ont terminé deuxième de leur poule, et ont échoué au premier tour des promotions. Les seniors hommes deuxième ligue (capitaine Dante PANATTI) n'ont pu éviter la relégation. Enfin, les jeunes-seniors dames deuxième ligue (capitaine Hedy ROESCH) ont pris la deuxième place de leur poule, ont gagné le premier match de promotion avant d'échouer au deuxième.

Stéphane WERLY indique que les entraînements d'hiver se déroulent toujours le samedi de 9h à 14 h. Les équipes de 1ère ligue sont entraînées par Slobodan RELIC et les autres (2L et JS hommes) disposent gratuitement des courts et de balles. Les JS femmes et seniors hommes se partagent 2 terrains, exceptionnellement cette année en raison de la faible affluence des JS Hommes. Les cinq heures de disponibilité sont réparties en 4 tranches d'une heure et quart. Slobodan RELIC est rémunéré par les joueurs.

Pour les entraînements du printemps 2010, seules les équipes open bénéficieront de terrains réservés, afin de réduire le taux d'occupation des terrains.

Pour la saison 2010, les équipes suivantes sont inscrites:

- Dames 1ère ligue : capitaine Christelle IMMER
- Dames JS 2ème ligue : capitaine Hedy ROESCH
- Hommes 1ère ligue : capitaine Stéphane WERLY
- Hommes 2ème ligue : capitaine Philippe BUI
- Hommes JS 2ème ligue : capitaine Jean-Claude IMMER
- Hommes Seniors 3ème ligue : capitaine Pierre-André PAULI

Stéphane WERLY fait constater que 4 capitaines sont également membres du Comité. Idéalement, ce dernier aurait souhaité éviter les doubles mandats. Or en pratique cela n'a pu être le cas. En effet, le capitaneat demandant une disponibilité certaine, les candidats à un tel poste sont rarissimes.

Stéphane WERLY informe que le contingent des 3 équipes hommes a été remanié, afin de tenir mieux compte de l'âge des joueurs. Ces changements ont été exposés lors d'une réunion le 7 octobre 2009, à laquelle ont été conviés tous les joueurs Interclubs.

- Les joueurs de 2e ligue hommes ayant l'âge de jouer en 2ème ligue JS passent dans cette catégorie.
- Les joueurs de 2ème ligue JS ayant l'âge de jouer en seniors 3ème ligue passent dans cette catégorie.
- L'équipe de 2ème ligue hommes comportera de jeunes joueurs (juniors ou actifs), principalement issus du mouvement juniors.
- Les équipes de 1L dames, JS dames et 1L hommes restent inchangées.

Le Responsable Interclubs insiste fortement sur le fait que l'idée n'était pas de supprimer des anciens joueurs, mais découlait d'une nécessité d'intégrer dans une équipe de jeunes joueurs ayant été formé au TCGS afin de constituer la relève.

Par ailleurs, le Comité a rédigé une charte des joueurs Interclubs, destinée à fixer les principes régissant la préparation et la participation à ces épreuves, ainsi que les attentes du TCGS envers les joueurs qui le représentent. Ce document est disponible sur le site internet du TCGS.

Enfin, le TCGS a également gagné la Coupe romande 2009, compétition par équipes réservée aux joueuses et joueurs classés R5 à R9. Cette épreuve comporte 3 simples messieurs, 2 simples dames, 1 double messieurs, 1 double dames et deux doubles mixtes. Le TCGS a battu Châteauneuf-Conthey, les Services industriels, Lutry et Fleurier en finale. Ont joué pour le TCGS Christelle IMMER, Anne-Katja MANGE, Emilie ROUX, Hedy ROESCH, Jean-Claude IMMER, Laurent LAMBELET, Anthony BRICHART, Hervé HUMBERT-DROZ, Laurent HUMBERT-DROZ, Philippe BUI et Stéphane WERLY.

6. Rapport des Responsables Juniors

Groupe juniors loisirs

Christelle IMMER indique que les cours d'été ont débuté le mercredi 22 avril 2009 et se sont terminés le mercredi 14 octobre 2009. La traditionnelle journée des juniors, à laquelle 35 enfants ont pris part, s'est déroulée le mercredi 24 juin 2009. Ces derniers ont eu l'occasion de disputer des matches sous forme de Coupe Davis, de partager le repas de midi préparé par Kaiat MARTIN et son équipe. Cette journée s'est clôturée par la remise des prix -une gourde imprimée du logo des juniors a été offerte à chaque participant- et le goûte préparé par les parents, les moniteurs et Kaiat MARTIN. Durant cette session, un peu plus de 100 enfants ont suivi les cours à raison d'une fois par semaine. Les cours ont eu lieu les mercredis de 9h à 19h sur 2 terrains et de 14h à 18h sur le 3ème, les jeudis de 16h30 à 18h15 sur 2 terrains, et les vendredis de 16h30 à 17h30 sur 2 terrains, et de 17h30 à 18h30 sur 1 terrain. A noter que les cours du vendredi étaient par le passé donnés les samedis matins et qu'un changement a été effectué suite à la demande de membres.

Pendant les vacances scolaires d'été, le TCGS a organisé deux stages juniors, ouverts à tous, du 6 au 10 juillet 2009 et du 10 au 14 août 2009. Ces stages ont eu lieu en matinée. Le succès a été tel que le TCGS n'a pas pu répondre à toutes les demandes. Pour l'année 2010, le TCGS organisera ces stages du 12 au 16 juillet 2010 et du 16 au 20 août 2010.

Les cours d'hiver ont débuté le mercredi 28 octobre 2009 et se termineront le mercredi 31 mars 2010. Pour cette session, le TCGS a dû refuser une soixantaine d'inscriptions, en grande majorité de nouveaux arrivants, habitants ou non la Commune. Depuis deux ans, le TCGS est au maximum de ses capacités, été comme hiver.

La session d'été débutera le mercredi 14 avril 2010. Les inscriptions seront envoyées par courriels et seront disponibles sur notre Site Internet dès fin février.

Le Comité tient à adresser ses plus vifs remerciements aux moniteurs qui donnent de leur énergie pour que les juniors du TCGS trouvent du plaisir à pratiquer le tennis : Emilie BRICHART, Christelle IMMER, Marie PASTOR, Céline ROMANENS, Emilie ROUX, Nicolas BRETTON, Philippe BUI, Timothée FONTOLLIET, Slobodan RELIC et Lucien ROUX.

Groupe juniors compétition

Emily BRICHART relève que, pour l'année 2009, le nombre de compétiteurs juniors se montait à 25 jeunes (19 garçons et 6 filles), soit un chiffre qui reste plus ou moins stable par rapport à 2008, où ils étaient 29. Elle indique que ces 25 jeunes ont participé aux Interclubs juniors pendant le mois de juin. Ce championnat s'est bien déroulé, avec la participation de 5 équipes au total (4 garçons et 1 filles), soit 2 équipes de moins que en 2008. Le Comité a décidé de réduire le nombre d'équipes dans le but d'assurer un nombre suffisant de joueurs dans chacune d'entre elles pour chaque rencontre. Emily BRICHART relève que la meilleure performance revient à l'équipe féminine, en catégorie 13-15 ans, qui a terminé première de son groupe. Cette équipe a joué les promotions, s'inclinant au premier tour face aux joueuses de Vernier, lesquelles ont été jusqu'en finale suisse. Parmi les autres équipes, 3 ont terminé deuxième de leur groupe, et une troisième.

Les entraînements d'été de ces équipes Interclubs ont eu lieu entre avril et octobre, les mardis, les jeudis et les vendredis en soirée. Un tableau détaillant l'occupation des terrains a été affiché à l'entrée du Club-House ainsi que sur le Site Internet afin d'informer les membres de ces périodes. Le Comité a également décidé de regrouper les entraînements de certaines équipes pour limiter le nombre d'heures utilisées. Les entraînements d'hiver ont lieu depuis novembre les dimanches après-midi sous la bulle, et sont donnés en alternance par Christelle IMMER et Emily BRICHART.

Comme pour les juniors loisirs, le TCGS a organisé deux stages cet été exclusivement pour les juniors compétitions, la première du 29 juin 2009 au 3 juillet 2009 et la seconde du 17 août 2009 au 21 août 2009. Ces stages se sont également déroulés en matinée. Cette année, les moniteurs ont innové en filmant un par un les juniors, leur offrant ainsi la possibilité de se voir jouer. Les moniteurs leur ont également fait un dossier, comportant leurs feuilles de matches et un bilan global de leur niveau. Ces stages sont subventionnés par le TCGS, la finance se montant à CHF 100.- par enfant pour la semaine, le reste étant versé par le TCGS.

Emily BRICHART informe que la réunion des compétiteurs regroupant les enfants, les parents et les moniteurs aura désormais lieu en octobre, afin de faire un bilan de la saison d'été écoulée, et de planifier la nouvelle. Son objectif est d'informer les jeunes, et notamment les nouveaux venus, sur les conditions pour faire partie du groupe compétition, pour créer les équipes IC en fonction des catégories d'âge et mettre en place les entraînements.

En 2009, le TCGS a renouvelé sa participation aux frais de tournois de certains jeunes, pour autant que les conditions soient remplies. A titre de rappel, pour 2009, le TCGS demande un minimum de 7 tournois ou 10 matches sur la saison d'été (mars-octobre). Pour 2010, il s'agira d'un minimum de 12 tournois ou 15 matches sur une période d'une année (soit 12 mois). Un total de 10 enfants sur les 25 ont rempli ces conditions, ce qui est un réel progrès par rapport à 2008, où ils n'étaient que 5.

Emily BRICHART rappelle que le TCGS continue d'être reconnu par l'Office Cantonal de Jeunesse et Sport. Les moniteurs ont ainsi suivi des journées de perfectionnement. Les subventions versées chaque année par l'Office aide en partie le TCGS pour l'achat de matériel, de prix pour les juniors, et pour les participations aux tournois et stages compétition.

Pour terminer, Emily BRICHART a le plaisir d'évoquer le tournoi officiel pour juniors ouvert aux licenciés que le TCGS a organisé pour la première fois cet été. Les matches se sont déroulés la journée, pour éviter les heures « de pointe ». Christelle IMMER et Emily BRICHART se sont chargées de tenir le tableau, d'accueillir les joueurs et les parents. Pour cette première édition, le tournoi a été ouvert à 6 catégories (garçons et filles 3, 4 et 5, c'est-à-dire des juniors âgés de moins de 15 ans). Deux tableaux ont été annulés par manque d'inscriptions, à savoir les filles 4 et 5. Au total, ce sont 46 jeunes qui ont participé à ce tournoi ce qui constitue un bon résultat pour une première édition. Les organisatrices ont reçu de nombreux commentaires positifs de la part des enfants et des parents, ce qui les encourage à l'organiser à nouveau en 2010.

7. Rapport des Vérificateurs aux comptes

Brigitte COMTE excuse Bernard ROMANENS, absent, et nous informe que la vérification des comptes 2009 s'est déroulée le mercredi 27 janvier 2010. Au nom des Vérificateurs aux comptes, Brigitte COMTE confirme l'exactitude de ceux-ci et propose à l'Assemblée Générale de les approuver. Elle adresse ses remerciements à Jean-Claude IMMER pour son travail.

8. Approbation des rapports présentés et des Cotisations 2010

Tous les rapports présentés et le montant des cotisations pour l'année 2010 sont approuvés à l'unanimité.

9. Election du Président

Laurent HUMBERT-DROZ, Vice-Président, propose au nom du Comité, Emily BRICHART à la présidence du TCGS. L'Assemblée Générale réélit celle-ci à l'unanimité.

10. Election du Comité

Sur proposition du Comité, Jean-Claude IMMER est réélu en tant que Trésorier, Fabien ZEMP en tant que Responsable Tournois, Emily BRICHART et Christelle IMMER en tant que Responsables Juniors, Stéphane WERLY en tant que Responsable Interclubs. Laurent LAMBELET reprend la responsabilité du Club-House, laissé libre par Laurent HUMBERT-DROZ. Philippe BUI reprend la responsabilité du Site Internet, laissé libre par Laurent LAMBELET.

Le poste de Responsable Manifestations restant vacant, le Comité propose Anne-Katja MANGE et Laure PERRIN, lesquelles se partageront le poste.

Tous les membres du Comité ont été élus à l'unanimité.

11. Election des Vérificateurs aux comptes

Pour l'année 2010, les Vérificateurs aux comptes seront Brigitte COMTE et Anne-Marie ROMANENS. Le suppléant sera Bernard FAVRE.

12. Propositions individuelles

Le Comité n'a reçu aucune proposition individuelle.

13. Divers

La Présidente donne lecture d'un courriel de Jean-Marc BOCCARD à l'attention du Comité dont l'objet concerne les cours privés (*annexe I*). S'engage alors une longue discussion.

Christelle IMMÉR prend la parole afin de répondre aux questions posées. Elle fait remarquer que les cours privés sont d'une part un service pour les membres, particulièrement bénéfiques pour les nouveaux membres désireux de s'intégrer au sein du TCGS. Le moniteur a un certain rôle d'intermédiaire entre ceux-ci et les anciens membres. D'autre part, les cours privés sont nécessaires à la réputation d'un club de tennis. Ensuite, elle explique que les cours privés n'ont pas d'effet direct pour le TCGS, le moniteur percevant la rémunération pour lui-même, mais qu'il existe un effet indirect puisque la plupart des clients de ces cours paient des cotisations de membres. Enfin, elle souligne que la grande majorité des clients sont des membres du TCGS.

Emily BRICHART indique qu'elle ne donnera plus de cours privés.

Laurent LAMBELET ajoute que les clients qui sont membres ont autant le droit de jouer que d'autres membres.

Jean-Marc BOCCARD s'interroge sur la cohérence de supprimer des entraînements Interclubs et de réserver des terrains pour les cours privés.

Christelle IMMÉR insiste sur le fait que le Comité n'a pas supprimé des entraînements Interclubs pour rajouter des heures de cours privés, mais bien pour faire face à des problèmes de capacité afin de permettre à davantage de membres de jouir des terrains.

Dante PANATTI, membre fondateur et ancien président du TCGS, fait remarquer que le problème de saturation est récurrent. En effet, ce dernier a connu les mêmes difficultés lors des débuts du TCGS. Il demande au Comité le nombre de membres approximatif.

Jean-Claude IMMÉR estime qu'il y a environ 400 membres.

Stéphane WERLY indique qu'une nouvelle règle a été introduite dans le Règlement du TCGS afin de faire face à une éventuelle augmentation du nombre de membres. En effet, ce problème se pose lorsque le Comité accepte de nouveaux membres lorsqu'il considère que des membres n'ayant pas payé la cotisation dans les délais ne désirent plus être membre, et que, plus tard, ceux-ci payent leurs cotisations. Cette nouvelle règle prévoit la cessation du statut de membre lorsque le paiement de la cotisation n'a pas été effectué avant le 31 mai de chaque année.

De l'avis du Comité, il était quasiment toujours possible de jouer lorsque l'on se rendait au TCGS, moyennant un maximum de 30 minutes d'attente. Christelle IMMÉR demande parmi les membres présents, lesquels ont connu des difficultés pour jouer. Il en résulte que seule une très faible minorité des membres a dû rebrousser chemin lors d'une venue au TCGS pour jouer au tennis.

Yolande DAILLY demande au Comité s'il est possible de réduire le temps des entraînements Interclubs des équipes open pour faire jouer les autres équipes.

Jean-Claude IMMÉR répond que la réduction du temps de jeu des entraînements des équipes open a déjà été décidée par le Comité. Il rappelle que le but des modifications apportées aux entraînements Interclubs est de permettre à un plus grand nombre de membres de jouir des terrains et qu'il est dès lors pas envisageable de réintroduire des entraînements pour les autres équipes. Il fait remarquer aux équipes ne disposant plus d'entraînements qu'il est toujours possible de venir s'entraîner en se rendant au TCGS et en y déposant les cartes de membres sur le tableau de réservations comme tout membre.

La Présidente donne la parole à Jean-Marc COMTE, Maire du Grand-Saconnex, qui fait part de plusieurs communications.

Tout d'abord, au nom d'Elizabeth BÖHLER-GOODSHIP, conseillère administrative, il invite le TCGS à se rendre aux assises du sport organisées par la Commune. Le Comité prend bonne note de cette invitation.

Ensuite, au nom du Conseil Administratif, le Maire félicite le Comité pour le travail extraordinaire qu'il fournit jour après jour.

Enfin, concernant le projet d'agrandissement du TCGS, le Maire informe que la Commune a acquis la parcelle surplombant le court n°5 dans l'optique d'y construire deux nouveaux courts. Néanmoins, ce projet reste en suspens puisque les communes de la rive droite sont en discussion sur l'implantation d'une piscine olympique soit au centre sportif du Blanché, soit à celui de la Bécassière. La Commune a mandaté un bureau d'architectes chargeant celui-ci d'évaluer l'articulation possible des différents sports au centre sportif du Blanché.

Dans cette expectative, Elizabeth BÖHLER-GOODSHIP, conseillère administrative, a eu contact avec le centre sportif de Cointrin lequel possède deux courts de tennis. Ce dernier invite le TCGS afin de discuter d'une éventuelle collaboration. La Présidente et le Responsable Club-House s'engagent à entreprendre les démarches nécessaires.

Jacques JEANDET demande au Comité s'il est possible de placer des porte-manteaux sous la bulle. Le Comité rappelle qu'il existait un porte-manteau à l'époque, mais qu'il a été volé. Le Comité fera le nécessaire.

Bernard FAVRE, qui organise la soirée des anciens chaque mois au Club-House, demande au Comité de faire le nécessaire pour que le mobilier de la terrasse ne s'y trouve plus. Le Comité se charge de trouver une solution pour le rangement dudit mobilier.

La Présidente clôt la séance à 20h15.

Pour le Tennis Club Grand-Saconnex,
Philippe BUI

ANNEXE I (courriel de Jean-Marc BOCCARD)

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs du Comité,
Chers Amis,

Au point 13 de l'ordre du jour de l'AG du 29 janvier 2010 je souhaite poser les questions suivantes :

1. Compte tenu du fait que la disponibilité des courts pour les membres cotisants est toujours plus réduite, est-il encore raisonnable de consacrer des surfaces de jeu d'un club municipal à des cours privés ?
2. Est-il possible de connaître à quelles conditions financières ces courts sont mis à disposition pour des cours privés et si ces revenus sont indispensables à l'équilibre budgétaire du TCGS ?

Je vous remercie par avance pour vos réponses à ces questions qui ne sont jamais clairement formulées, mais qui préoccupent bien des membres du Club.

Je saisis cette occasion pour vous remercier pour tout le travail que vous effectuez pour le bien du TCGS et je vous adresse mes cordiales salutations.

Jean-Marc Boccard

PS : Je serai présent à l'AG et à la raclette qui suivra.